

Feuille paroissiale - Paroisse Notre Dame de Chartres

Dimanche 22 janvier 2023, 3^{ème} dimanche du temps ordinaire.

Je prends ma casquette de recteur de l'Insigne Basilique Cathédrale Notre-Dame de Chartres !

2023 - nous sommes devant un beau défi : préparer l'année jubilaire « cathédrale 2024, 1000 ans de pèlerinage »

En automne 1024 Saint Fulbert écrivait à Guillaume d'Aquitaine « J'espère que les travaux de badigeon de l'église basse (la crypte actuelle) seront finis pour l'hiver »

Il s'agit donc de fêter ce lieu où depuis 1000 ans les chrétiens célèbrent le Seigneur et honorent la Vierge Marie.

Cette année jubilaire commencera le 7 septembre (fête de Saint Fulbert) et le **8 septembre 2024** (fête de la natalité de la Vierge) pour se terminer le **15 août 2025** (fête de l'Assomption de la Vierge Marie) Durant ce jubilé nous mettrons en valeur toutes les fêtes mariales qui rythment l'année liturgique.

Ce jubilé à Chartres s'articulera avec l'année jubilaire habituelle de l'Eglise universelle.

Je souhaite pour ces fêtes solennelles, inviter non seulement toutes les paroisses du diocèse à se rendre en pèlerinage à Chartres, mais également les différents diocèses de France et de l'étranger pour cette année qui sera exceptionnelle.

Dès maintenant des équipes se mettent en place pour développer le sanctuaire marial, assurer un meilleur accueil des pèlerins et des visiteurs, proposer des démarches de pèlerinage, organiser les cérémonies, des expositions et des concerts.

18 mois pour organiser un tel événement nécessitent la mobilisation du plus grand nombre ! Les volontaires seront les bienvenus pour participer à la réflexion et à l'organisation de cette année jubilaire : ils peuvent dès maintenant se faire connaître au rectorat de la cathédrale.

Le jubilé représente un réel investissement ; je crois surtout que c'est une grâce pour les chartrais.

Père Emmanuel Blondeau

Curé de la paroisse Notre-Dame de Chartres / blondeau.em@gmail.com

VIE PAROISSIALE

Prière œcuménique : pour l'unité des Chrétiens, mardi 24 janvier à 20h00 à l'église de La Madeleine.

Chemin de Lumière : venez vous reposer en Dieu, corps et âme, laissez-vous guider dans la prière pendant cette retraite organisée en **3 soirées du 25 au 27 janvier de 19h30 à 21h**. Ouverte à tous, de toutes les églises chrétiennes, pour approfondir ensemble notre expérience de l'Amour de Dieu.

- Animation de la retraite : Jill Geoffrion, pasteur baptiste et guide de la cathédrale (jillgeoffrion.com)

- Inscriptions par mail : cathedrale@diocesechartres.fr / - Informations : sylvie.tribouillet@gmail.com

Libre participation aux frais selon possibilités / indication : 30€ pour les trois soirées

La présentation du Seigneur : jeudi 2 février, horaires des messes

-dans la cathédrale : 11h45 et 18h15 et 20h30 à la crypte

-chapelle Sainte Thérèse : 18h00

-Sœurs de Saint Paul : 11h30

Reliques de Sainte Thérèse : Elles seront présentes sur la paroisse du mardi 7 au vendredi 10 février.

Mardi 7 : école Saint Ferdinand, chapelle Sainte Thérèse, église Saint Pierre / **Mercredi 8** : Cathédrale

Judi 9 : Institution Notre-Dame, Sœurs de Saint Paul, Saint Aignan / **Vendredi 10** : départ des reliques

Nous proposons de commencer une neuvaine avec Sainte Thérèse le lundi 30 janvier. Vous pourrez trouver des livrets à la boutique de la cathédrale.

« Le Notre-Dame » ouvert pour tous, c'est un moment d'amitié chaque jeudi de 14h30 à 17h00 : partage d'une boisson chaude et de friandises, jeux, bricolage, tricot, partage de lecture... (18 cloître Notre-Dame – parvis sud de la cathédrale) **Dans la bienveillance et l'écoute.**

Les jeunes pros : tout au long de l'année, les Jeunes Professionnels se retrouvent un jeudi sur deux à la Visitation pour des temps de prière, d'enseignement et de fraternité. C'est ouvert à tous, de 20 à 35 ans, de Chartres ou des alentours. Prochaines rencontres (de 19h à 22h) : jeudi 2 février. Renseignements : jeune.professionnel.chartres@gmail.com

FORMATION

Catéchisme de l'Église Catholique à la Maison de la Visitation (26 av. d'Aligre) de 19h à 20h, les mardis :
31 janvier – 7 mars – 14 mars – 28 mars.

Pastorale du deuil : une journée de réflexion animée par le Père Jean-Marie Lioult, sur quelques-unes des questions pastorales liées à des situations particulières mais de plus en plus fréquemment remontées. Elle aura lieu le vendredi 27 janvier de 10h à 16h à la Visitation. Cette journée est adressée aux laïcs des équipes deuil paroissiales, tout spécialement ceux qui conduisent les célébrations. Apporter son pique-nique.

Inscriptions : formation@diocesechartres.fr / 02 37 88 00 26

PELERINAGES

ROME du 24 au 28 avril 2023 La paroisse Notre-Dame organise ce pèlerinage avec le thème « Dieu nous console de toutes nos détresses pour nous rendre capables de consoler tous ceux qui sont en détresse. » 2 Co 1,4 / La direction des pèlerinages et le Père Emmanuel Blondeau finalisent le programme. Infos au 02 37 88 00 01

DOYENNE

Le film "Entre Ciel et Terre" sera à l'affiche du cinéma "Les enfants du Paradis" vendredi 3 février à 20h00. Ce film permet de répondre, de manière structurée aux questions les plus brûlantes sur la vie après la mort et sur la possibilité de l'influencer. Il sera suivi d'un débat avec Don Thomas, prêtre de Montligeon.

Conférence-débat « Choisir pour sa fin de vie » avec les docteurs Dominique DESMICHELLE et Claude ROUGERON, mardi 31 janvier à 20h au Centre Régional Jeunesse et Sport, 1 rue Jean Monnet à Chartres (libre et gratuit)

Horaires des messes le dimanche			
Cathédrale	18h00 samedi messe anticipée du dimanche		
	9h00 (messe grégorienne)		
	11h00 / 18h00* Messe		
Saint Aignan	10h (forme extraordinaire Rite romain)		
Saint Pierre	10h30		
Sainte Jeanne-d'Arc	11h00		
Sainte Thérèse	10h30		
La Brèche	10h45		
Saint Jean-Baptiste	18h30 samedi messe anticipée du dimanche		
Sœurs de Saint Paul	10h30		
Saint Paul (Beaulieu)	18h samedi		
Ste Marie-Madeleine	11h00		
Horaires des messes en semaine			
Cathédrale		Crypte	Cathédrale
	Lundi	11h45	18h15 / 19h, vêpres
	Mardi	11h45	18h15 / 19h, vêpres
	Mercredi	11h45	18h15 / 19h, vêpres
	Jeudi	11h45	18h15 / 19h, vêpres
	Vendredi	7h 11h45	9h messe du chapitre 18h15 / 19h, vêpres
	Samedi	11h45	X
Saint Aignan (en période scolaire)	(forme extraordinaire rite romain) Lundi 9h ou 18h / mardi 9h15 / mercredi 6h30 jeudi 18h / vendredi 9h15 / samedi 11h		
Sainte Thérèse	18h lundi, mardi, jeudi, vendredi		
Sœurs de Saint Paul	11h30 tous les jours		

*messe à 18h de la Toussaint jusqu'à Pâques / de Pâques à la Toussaint : messe à 18h30

Si vous souhaitez recevoir la feuille paroissiale par mail, merci d'envoyer votre adresse à :
cathedrale@diocesechartres.fr